Bulletin Bimestriel de Suivi des Marchés des Produits Alimentaires en Mauritanie

B.S.M. N° 1 **Janvier-Février 2009**

- ***Hausse de la production agricole de la campagne 2008/2009.***
- ***Tendance à la baisse des prix du blé et du riz au niveau mondial.***
- ***Situation alimentaire et nutritionnelle actuelle pas encore préoccupante.***

1. INTRODUCTION

La hausse généralisée des prix des produits alimentaires de base intervenue à partir de mars 2008, suite à la flambée des prix des céréales au niveau mondial, a aggravé le contexte déjà difficile des populations compromettant leur accès aux produits alimentaires de base. Les résultats de l'Enquête sur la sécurité Alimentaire des Ménages (ESAM) menée par les pouvoirs publics en mars 2008 avec le concours du PAM avaient montré une détérioration de situation alimentaire des populations.

Face à cette situation, l'Etat Mauritanien avait pris plusieurs mesures visant à contenir l'inflation des prix et à soutenir le pouvoir d'achat du consommateur notamment la subvention indirecte consistant à la détaxation progressive des produits alimentaires, le ravitaillement régulier des marchés et la mise en place d'un système de contrôle et de suivi des prix et des stocks pour leur régulation sur les marchés.

La révision du système de suivi des marchés (SIM de l'Observatoire à la Sécurité Alimentaire) entamé depuis la crise de mars 2008 a permis de renforcer la collecte régulière des données sur les prix et les approvisionnements dans 41 marchés du pays. Depuis novembre 2008, le système de suivi hebdomadaire des prix des produits alimentaires de base a été consolidé à travers le SIM déjà existant, avec l'appui du FEWSNET et du PAM.

2. ANALYSE COMPARATIVE DES PRIX

Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, le prix du blé, denrée la plus consommée dans le pays, a connu une variation en hausse au cours des cinq dernières années ; en janvier 2009 celle-ci s'est établie à 25%. Pour le riz importé, malgré l'exonération des taxes et des droits de douane (environ 38% du prix FOB), le prix a connu une variation moyenne en augmentation de 18% par rapport aux années précédentes.

Tableau 1 : Variation du prix des céréales en janvier au cours des cinq dernières années

	Riz importé	Blé	Petit mil	Sorgho
Janvier 2009	220	130	140	230
Base (2004)	**175**	**97,5**	**135**	**175**
Prix constant	118	125	97	123
Variation	18%	25%	-3%	23%

Il faut signaler que les flux transfrontalier de céréales traditionnelles, en provenance des pays voisins, ont joué un rôle capital dans la stabilisation voire une baisse des prix notamment celui du mil ; ce qui explique cette variation au cours du mois de janvier 2009.

Au cours du premier mois de l'année 2009, bien que les prix de ces denrées soient restés dans la même tendance avec des variations en hausse pour le blé, le riz et le sorgho ; il faute toutefois souligner que cette évolution reste inférieure à celle de l'année passée dans la même période (janvier 2008).

Graphique 1 : Variation des prix réels en janvier 2009

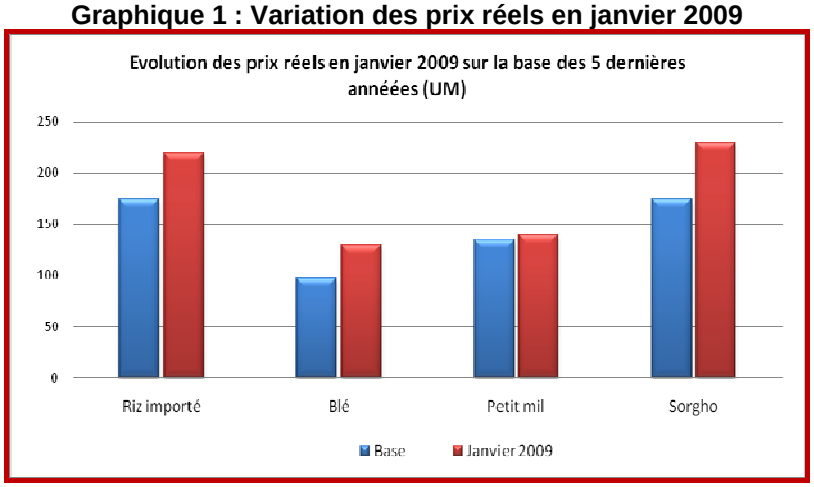

3. DISPONIBILITES DES CEREALES

La production céréalière reste insuffisante en Mauritanie pour satisfaire les besoins alimentaires des populations. Au cours de la dernière décennie (1999-2008), l'offre céréalière ne couvre en moyenne que 25% de ces besoins et reste tributaire d'une pluviométrie irrégulière et aléatoire.

Graphique 2 : Importations des produits céréalières au cours des 6 dernières années

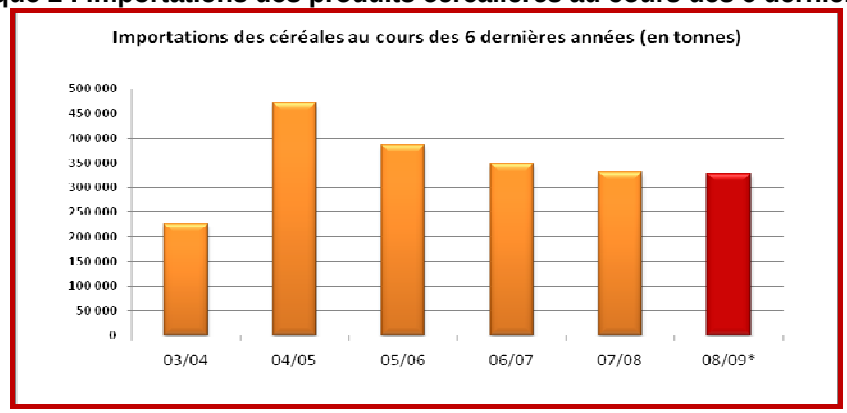

Pour remédier, à la carence de produits céréaliers, le pays importe près de 70% de ces céréales. L'évolution de ces importations présente une tendance à la baisse depuis la crise acridienne de 2004/2005, elles sont évaluées en moyenne à 352.665 tonnes pour les prévisions de 2008/2009*. Les principaux produits céréaliers importés sont le blé et le riz qui représentent respectivement (84,5%) et (14,7%) cette année.

Le graphique ci-dessus indique une petite baisse des importations du blé et du riz (-6%) au cours de l'année 2008/2009 par rapport à la moyenne des 5 dernières années. Ceci pourrait s'expliquer par une hausse de 35% de la production agricole dans le pays. En effet, en Mauritanie le volume des importations suit une tendance inverse à celle de la production agricole.

La mission d'évaluation des marchés céréaliers qui s'est déroulée en février 2009 a constaté une tentation de rétention des stocks de céréales traditionnelles notamment le sorgho et le mil de la part des producteurs en attendant des meilleurs prix sur les marchés pour la vente de leur récolte. Ce qui pourrait placer le pays dans une situation des prix à la hausse dans les mois à venir.

4. ANALYSE DES TERMES DE L'ECHANGE

Dans les zones pastorales, la hausse des prix des animaux améliore les capacités d'accès alimentaire des ménages. Depuis novembre, dans toutes les zones où ses SAVS fonctionnent correctement les éleveurs maintiennent haut les prix des animaux. Cette tendance est due au fait que les prix des denrées dans les SAVS sont fixes. Les éleveurs et agropasteurs profitent alors d'un terme d'échange plus favorable et n'ont pas besoin de recourir au marché.

Dans les zones où la récolte était déficitaire, les éleveurs continuent d'indexer les prix de leurs animaux à ceux des denrées alimentaires commercialisées. Ils sont obligés de vendre à tout prix pour satisfaire leur besoin alimentaire.

Graphique 3 et 4 : Evolutions des prix du mouton et de la brebis au cours des trois derniers mois

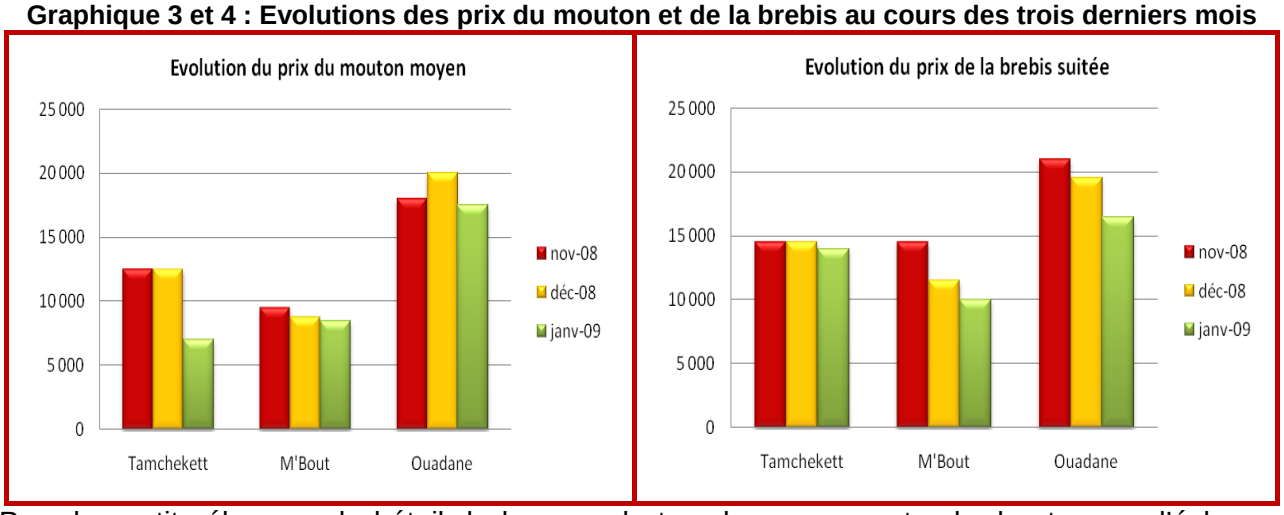

Pour les petits éleveurs de bétail de la zone de transhumance pastorale, les termes d'échange commencent aussi à s'infléchir à leur détriment en raison de la baisse du prix des animaux. C'est un phénomène normal au moment où les pâturages se raréfient et que les éleveurs se préparent pour la transhumance.

5. PRIX DE PARITE A L'IMPORTATION ET EVOLUTION A NOUAKCHOTT

Les prix du blé et du riz sont dépendant des cours internationaux et de la disponibilité mondiale. L'envolée de ces prix en 2007 et au premier semestre de 2008, a amorcé une tendance à la baisse depuis mai 2008, mais cette baisse ne s'est pas encore traduite de manière effective au niveau local. Cette tendance devrait inciter les importateurs car il est actuellement rentable d'importer en l'absence de barrières douanières ou administratives.

Les prix de parité à l'import du blé et du riz qui sont respectivement de l'ordre de 85 UM/kg et de 165 UM/kg en janvier 2009, ce qui restent en dessous des prix au niveau local qui sont à environ de 120 UM/kg pour le blé et 220 UM/kg pour le riz.

Graphique 5 : Evolution du prix nominal du riz importé à Nouakchott

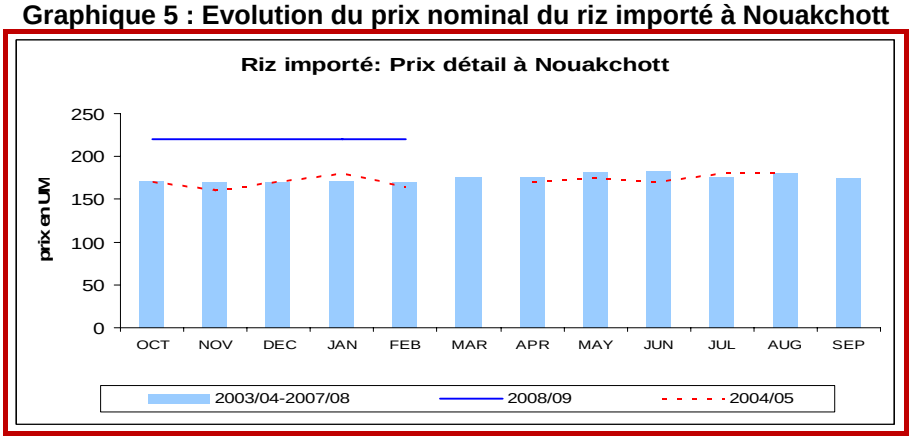

Graphique 6 : Evolution du prix nominal du blé à Nouakchott

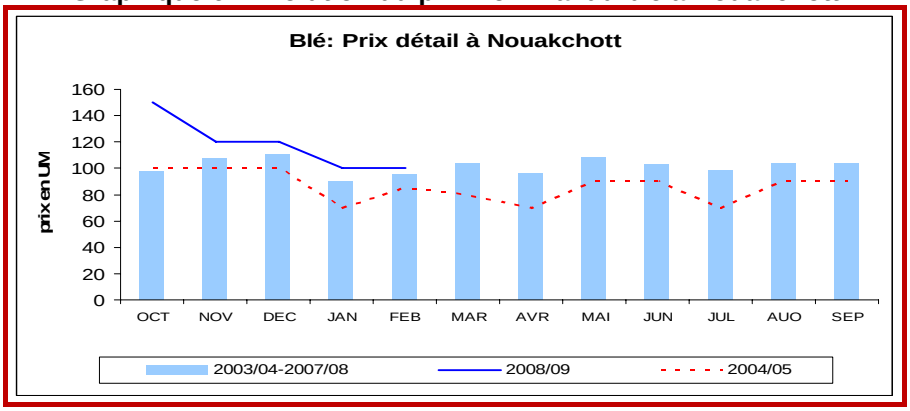

L'impact de cette baisse au niveau mondial s'est timidement répercuté au niveau du marché de Nouakchott qu'à partir d'octobre 2008. Le prix du riz importé est resté relativement stable comparé au prix du blé qui est en baisse constante depuis cette date.

De plus, la période de récolte et les échanges des céréales traditionnelles provenant des pays limitrophes -occasionnant ainsi une diminution de la demande intérieure- expliqueraient en partie cette tendance à la baisse sur le marché de Nouakchott, qui par ailleurs joue un rôle important dans les échanges avec les marchés de l'intérieur.

6. CONCLUSION

La situation des marchés est stable pour le moment avec un bon approvisionnement en denrées de base dans la grande partie du pays. Les prix des céréales traditionnelles sont stables voir en baisse au niveau des marchés de production et les marchés frontaliers.

La situation alimentaire et nutritionnelle actuelle n'est pas encore préoccupante en cette période de récoltes agricoles et de stabilisation des prix des produits alimentaires, mais elle nécessite une vigilance accrue dans certaines régions notamment dans la zone agropastorale.

La dernière enquête conjointe menée par CSA et le PAM sur la sécurité alimentaire des ménages décrit une situation alimentaire acceptable. En effet, les premiers résultats de cette enquête font ressortir que 6,3% des ménages de l'échantillon est en insécurité alimentaire sévère et 11,6% est en insécurité alimentaire modérée soit un taux global de 18% ; tandis que 82% de la population se trouve dans une situation de sécurité alimentaire relativement acceptable en milieu rural.

Pour plus d'informations, contacter :

Moulaye Saïd Ould BABA AÏNINA, Directeur OSA, CSA Mauritanie, *moulaye72@gmail.com*
Sidi Ould Mohamedou, Chef de Service SIM, OSA, CSA Mauritanie, *smohamedou@cpssa.gov.mr*
Dr Hamady Samba SY, Représentant de FEWSNET en Mauritanie, *hsy@fews.net*
Papa Moussa NDOYE, Chargé du VAM, PAM Mauritanie, *papamoussa.ndoye@wfp.org*